REPUBLIQUE TUNISIENNE Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Virtuelle de Tunis

Avis d'Appel d'Offres à procédures simplifiées N° 02/2023

"Acquisition d'équipements informatiques et technologiques au profit de l'Université Virtuelle de Tunis"

L'Université Virtuelle de Tunis se propose d'acquérir les équipements informatiques et technologiques suivants :

N° Lot	Désignation	Quantité
Lot n°1	Ordinateur portable léger	06
Lot n°2	Ordinateur All In One	16
Lot n°3	Imprimante A4 Laser Monochrome	30
Lot n°4	Imprimante Multifonction A3 Laser Couleur + Toners	01
Lot n°5	Totem double affichage 55 pouces	01
Lot n°6	Borne interactive 43 pouces	02
Lot n°7	Vidéoprojecteur portable	03
Lot n°8	Téléviseur 4k Ultra HD 43 pouces	06
Lot n°9	Vidéoprojecteur interactif (VPI)	03
Lot n°10	Solution de vidéoconférence	03

Les soumissionnaires intéressés à concourir à cet appel d'offres, doivent participer uniquement à travers le système des achats publics **TUNEPS** sur le site web **www.tuneps.tn** et peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges à partir de ce site web (N° d'Avis d'AO sur TUNEPS= **20230500491**).

Les offres doivent parvenir à travers le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn) au plus tard le **22 Juin 2023** à dix heures (10h00). Toutefois, le cautionnement provisoire doit être envoyé **hors ligne**, sous pli fermé ne portant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et ne citant que la mention :

« Ne pas ouvrir

Appel d'offres n° 02/2023 Acquisition d'équipements informatiques et technologiques au profit de l'Université Virtuelle de Tunis»

Les soumissionnaires sont invités à envoyer le pli contenant le cautionnement provisoire au nom du **Président de l'Université Virtuelle de Tunis** et à l'adresse suivante : **13 rue Ibn Nadim** – **Monplaisir 1073 Tunis** par rapide poste, ou recommandé par voie postale ou directement déposé au bureau d'ordre de l'Université Virtuelle de Tunis pendant les horaires administratifs; et ce au plus tard le **22 Juin 2023**, à dix heures (10h00), le cachet du bureau d'ordre de l'Université faisant foi.

Du seul fait de la présentation de sa soumission, le soumissionnaire se trouve lié par son offre pour une période de cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.			
les offies.			